Marseille (13) : Sébastien Delogu (LFI) porte plainte après des centaines de messages menaçants et une lettre accompagnée d’une munition

18/11/2026 à 17h15



Le député LFI Sébastien Delogu a porté plainte mardi 17 novembre, dénonçant des centaines d’appels et de messages malveillants, dont des menaces de mort. Son avocat annonce plusieurs plaintes concernant des faits survenus entre 2025 et 2026.

La plainte, consultée par l’AFP, concerne notamment des publications sur Instagram, des messages WhatsApp et **une lettre de menaces accompagnée d’une munition**. Certains messages disent connaître son adresse personnelle et celle de sa mère. Le député dénonce des tentatives d’intimidation et des injures.

Son avocat, Me Yones Taguelmint, évoque des procédures pour menaces de mort envers un élu, harcèlement numérique, appels malveillants et injures. Un homme a déjà été condamné dans une affaire de menaces distincte visant le député en juillet 2026. Les nouveaux messages doivent faire l’objet d’investigations : aucune culpabilité n’est établie pour leurs auteurs présumés.

Sources : TV5MONDE avec AFP, 18 novembre 2026 ; Le Figaro avec AFP, 18 novembre 2026.

Photographie d’archive : Sébastien Delogu à Marseille le 2 juin 2024, AN2303 / Wikimedia Commons, CC0.